

*Questions orales***QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

LE REVENU NATIONAL

L'INQUIÉTUDE SUSCITÉE PAR LA CONDUITE DU MINISTÈRE

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Monsieur le Président, le ministre du Revenu national sera surpris d'apprendre que j'ai une question à lui poser. Peut-il nous confirmer si, avant même les révélations récentes concernant certaines irrégularités dans ses services, il savait que son ministère ne jouissait plus de la faveur du public, qui s'inquiète de plus en plus de la justice dont celui-ci fait preuve dans le cadre de ses activités? S'il peut nous le confirmer, nous dira-t-il à quoi il attribue cette méfiance?

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, aussitôt que j'ai été nommé ministre du Revenu national, j'ai cru bon, comme tous les autres ministres du Cabinet, de m'informer auprès des gens qui font affaires avec le ministère, que ce soient des professionnels, des députés de la Chambre, des députés du caucus de mon parti, de leurs préoccupations à l'égard du ministère, et j'ai également examiné certaines études qui sont effectuées relativement au ministère et, évidemment, j'ai effectué une évaluation personnelle des observations qui ont été faites, et je me suis également rendu compte qu'il existait des critiques à l'égard du ministère. Maintenant, le député me demande quelles sont les causes qui pourraient être à l'origine de ces diverses plaintes qui sont adressées à l'égard du ministère. A mon avis, ces causes peuvent être nombreuses et très diverses, et je ne crois pas que j'aurais le temps, au cours de la période de temps limitée des questions orales, de donner des précisions sur un ensemble de causes qui peuvent être à la source de divers types de critiques que l'on peut exprimer à l'égard du ministère.

[Traduction]

LA CONFIANCE DU PUBLIC À L'ENDROIT DU MINISTÈRE

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Monsieur le Président, je demande au ministre de se reporter à un document publié par ses services et intitulé: «Rapport de recherches concernant l'enquête de 1983 sur le comportement des contribuables et leur attitude à l'égard de Revenu Canada-Impôt», daté de décembre 1983. Le ministre peut-il nous confirmer si ce document fait état d'une perte spectaculaire de confiance de la part du public à l'endroit de son ministère, notamment au cours des deux dernières années, mais surtout, de façon frappante, depuis l'an dernier? Selon l'auteur du rapport, même si ces résultats correspondent à des fluctuations et non à des changements réels de l'opinion publique, ils risquent d'avoir des répercussions sur le principe de l'autocotisation en vigueur dans notre régime fiscal.

● (1420)

Le ministre partage-t-il l'avis du fonctionnaire qui a rédigé ce rapport et selon lequel, si les renseignements sont exacts, le public a suffisamment perdu confiance dans notre régime fiscal pour que cela remette en question tout le principe de l'autocotisation sur lequel celui-ci repose?

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, j'invite le député à relire plusieurs des

réponses que j'ai données à ses questions où j'exprimais ma préoccupation à l'effet de ce qu'on maintienne à l'égard d'un système d'autocotisation au Canada une forte crédibilité, et que l'on maintienne également à son égard de la part des contribuables l'impression de justice et d'équité dans l'administration des lois.

Dans mes réponses au député, cette semaine, j'indiquais que la façon «tatillonne» et surtout la façon étroite dont il soulevait ses questions contribuait à miner la crédibilité du ministère. La façon dont il semble vouloir protéger ou nier la responsabilité du ministère du Revenu de percevoir les 3.5 milliards d'impôts qui ne sont pas payés, cette façon qui impose aux autres contribuables qui n'ont pas le choix un fardeau additionnel constituait une façon de miner la crédibilité envers le système.

Ce que j'aimerais, c'est que, dans son approche vis-à-vis du ministère du Revenu, le député examine justement la nécessité de consolider, de raffermir un système excellent qui est celui de l'autocotisation en permettant au ministère du Revenu de continuer à faire son travail de façon efficace et professionnelle.

[Traduction]

L'IDÉE DE CRÉER UN COMITÉ PARLEMENTAIRE—LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt la réponse du ministre. Lorsque le ministre tient les députés de notre parti responsables du manque de crédibilité de Revenu Canada auprès des Canadiens, sait-il que l'enquête dont il parle a eu lieu en mai dernier, avant la série de questions posées à la Chambre? Dans ce cas, le ministre peut-il nous dire encore une fois si, à son avis, la défaveur croissante que connaissait son ministère avant les dernières révélations risque réellement, comme le prétend ce fonctionnaire, de remettre en question tout le principe de l'autocotisation?

En vue de lever le voile sur toute cette affaire concernant les activités de son ministère, le ministre va-t-il revenir sur son refus d'autoriser un comité spécial du Parlement à étudier la question en vue de formuler des recommandations au Parlement sur les modifications à apporter pour rendre notre régime fiscal plus juste? Le ministre va-t-il revenir sur son refus de garantir aux responsables de ses services qui sont disposés à venir témoigner sur les problèmes qui se posent au ministère, qu'ils ne feront l'objet d'aucunes représailles?

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, le député accuse le ministère et moi-même de cacher des faits. Je pense bien que nous avons fait tout le contraire. Je pense à l'annonce, la semaine dernière, d'une personne indépendante, avec le soutien d'une société et d'une équipe, pour examiner d'abord nos préoccupations à l'égard du service au public, qui vise justement à raffermir la confiance du public envers le système d'autocotisation et, deuxièmement, le même groupe étudiera diverses pratiques. Il a pu voir par le mandat qui est donné aux consultants combien on couvre un large éventail des diverses pratiques administratives du ministère, ce qui est tout le contraire de vouloir cacher les faits, monsieur le Président.